

PAR COURRIEL

Québec, le 25 novembre 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-10-082 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 octobre dernier, concernant *l'avis produit par le ministère des Forêts, Faune et Parcs à la demande du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec un projet d'interventions dans la rivière des Prairies pour le réaménagement des terrains de l'ancienne usine BASF dans le quartier Saint-François, à Laval.*

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Avis_faunique_11750_BASF_Laval, 13 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 22 et 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Fanny Marceau, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel fanny.marceau@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 3

ANNEXE 4

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS FAUNIQUE

ET

FORMULAIRE D'AVIS FAUNIQUE


N° dossier
No Document SAGO 7430-13-01-01625-00
Date : 2021-11-09

ANNEXE 4A

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS FAUNIQUE

IDENTIFICATION				
A	Professionnel responsable	Wendy Inksetter	Date de la demande d'avis faunique ▶	
			A M J 2021-11-09	
	Direction régionale ▶	06-13-16 Montréal-Laval-Montérégie	Date attendue de l'avis faunique	- -
	Téléphone ▶			
	Objet de la demande	Demande d'avis pour des interventions en milieu humide et cours d'eau pour la construction d'un nouvel émissaire de 1800 mm de diamètre jusqu'à la rivière des Prairies		
Localisation	Lots 1 357 659, 1 357 769, 1 357 772, 1 357 783, 2 210 224, 2 501 551, 3 690 630, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec, à Laval			
	Latitude : 45° 39' 34.05" Longitude : 73° 35' 16.04"			

NATURE DE L'AVIS DEMANDÉ	
B	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle demande <input type="checkbox"/> Complément d'une demande soumise le <input checked="" type="checkbox"/> Commentaires, remarques ou questions particulières: Brève description du projet Le projet déposé vise la mise en place d'un nouvel émissaire vers la rivière des Prairies. Objet de la demande d'avis faunique (<i>précisez les aspects du projet ou les éléments du milieu qui doivent être couverts pas l'avis</i>) : Merci de nous indiquer si des informations fauniques supplémentaires doivent être demandées et si des mesures de mitigation particulières doivent être mises en place pour minimiser l'impact du projet sur la faune. <input type="checkbox"/> Présence de l'habitat du poisson <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'occurrences d'espèce(s) désignée(s) menacée(s) ou vulnérable(s) en vertu de la LEMV identifiées ou non au CDPNQ (précisez) : 10 occurrences d'EMVS fauniques sont présentes dans un rayon de 8 km du site à l'étude (voir p. 39 de la caractérisation environnementale du milieu naturel –Vol.1 Rapport principal (annexe C de la demande)) <input type="checkbox"/> Autre :

SIGNATURE DU PROFESSIONNEL	
B	Signature : 

ANNEXE 4B

FORMULAIRE D'AVIS FAUNIQUE

IDENTIFICATION					
A	Nom de l'analyste ▶	Étienne Drouin	Fonction ▶	Biologiste	
	No. dossier ▶	11750	Demande reçue le ▶	2021-11-10	
	Direction régionale ▶	Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval		Téléphone ▶	(450)- 928- 7608 poste 299
	Objet de la demande	<p>Intervention dans les milieux humides et le CE12 afin de mettre en place les infrastructures municipales dans la première phase du secteur BASF à Laval.</p> <p><i>*Les éléments relatifs à l'exutoire à la rivière des Prairies seront traités via la demande d'autorisation de la ville de Laval en vertu de l'article 128.6 de la LCMVF, les impacts dans l'habitat du poisson de la rivière des Prairies ne sont pas abordés directement dans le présent avis. Toutefois les impacts dans l'habitat du poisson dans le CE12 sont abordés ici.</i></p>			

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
B	Tenure du site ▶ <input checked="" type="checkbox"/> Publique <input checked="" type="checkbox"/> Privée <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> À déterminer
	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation requise en vertu de la <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i>
	<input type="checkbox"/> Dossier référé à la Direction de la protection de la faune (DPF) pour enquête

INFORMATIONS SUR LA FAUNE ET SES HABITATS	
C	<p>1. Description du ou des habitats fauniques touchés par les activités</p> <p>a. Type d'habitat (<i>ex : milieu humide, prairie, forestier etc.</i>) :</p>
	<p><i>La portion nord des travaux est réalisée sur un ancien site industriel qui est aujourd'hui partiellement en friche herbacée et parfois arbustive.</i></p> <p><i>La portion sud du projet s'insère en bande riveraine du cours d'eau 12(CE12), dans une friche principalement herbacée. En marge du cours d'eau se retrouvent 3 anciens bassins de rétention d'eau abandonnés et naturalisés. Le CE12 est en grande partie couvert par un herbier aquatique submergé et émergent.</i></p> <p><i>Le CE12 est actuellement alimenté par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le fossé drainant les eaux du développement résidentiel existant à l'Ouest</i> - <i>Le milieu humide à l'est</i> - <i>Les canalisations pluviales de l'ancien site industriel</i>
	<p>b. État (<i>Intact, perturbé, dégradé, anthropique etc.</i>) :</p> <p><i>Le site industriel est démantelé, mais toujours parcouru de certains chemins hors route et de fondations laissées en place.</i></p>

Le CE12 a été redressé historiquement et un ponceau près de son embouchure limite l'écoulement et le passage du poisson en période d'étiage. Des mortalités de poissons sont parfois observées.

c. Rareté ou importance relative pour la faune:

Les friches urbaines, habitat des couleuvres à statut précaire, sont de plus en plus rares et grandement ciblées pour les développements urbains. Ce sont des habitats productifs et diversifiés, mais en raréfaction. La portion nord du projet représente bien ce type d'habitat.

Le CE12 et le milieu humide qu'il draine sont des plaines de débordement pour la rivière des Prairies et peuvent constituer des habitats de qualité pour la fraye printanière du poisson.

Les étangs artificiels abandonnés représentent un attractif pour les tortues. Les températures d'eau qui s'élèvent plus rapidement au printemps représentent une opportunité pour les tortues d'accélérer la maturation de leurs œufs et donc maximiser la survie des jeunes. Un site de ponte a d'ailleurs été localisé à proximité 22 .

d. Superposition ou proximité d'autres habitats fauniques :

Aucun

e. Présence d'aménagements fauniques :

Aucun

2. Espèces fauniques présentes

Présence d'espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

(N'oubliez pas de remplir la section C. c) ou de joindre les fiches en annexe)

a. Espèces ou groupes d'espèces

i. Selon les données disponibles du MFFP (identifiez la source des données s'il y a lieu)

Tortue géographique (vulnérable)	BORAQ et CDPNQ
Couleuvre brune (susceptible)	BORAQ et CDPNQ
Poissons à fraie printanière et estivale	FdeP
Chevalier cuivré (menacé)	Habitat essentiel fédéral et CDPNQ

ii. Selon les inventaires et données présentées par le requérant

--	--

b. Caractéristiques biologiques des principales espèces présentes

(Mettre l'emphase sur l'identification des périodes sensibles et des principaux besoins des espèces présentes)

i. Reproduction

Tortues

Les tortues géographiques, serpentine et peintes pondent en juin ou début juillet dans divers substrats meubles tels le gravier, le sable et le terreau. Les œufs éclosent d'août à octobre de l'année de ponte. Toutefois, l'émergence des juvéniles a lieu au printemps suivant chez la tortue peinte. Aussi, il y a certaines cohortes de tortues géographiques et serpentine qui peuvent émerger du nid à l'automne ou au printemps suivant l'année de ponte.

Poissons

La majorité des poissons d'eau chaude réalisent leurs activités de reproduction (migration, fraye, alevinage) entre le 1^{er} mars et le 1^{er} août. Plusieurs espèces (ex. : perchaude, grand brochet, ménés, etc.) utilisent la végétation aquatique et les débris végétaux comme substrat de fraye, la végétation permettant de maintenir les œufs hors du substrat pour assurer une bonne oxygénation.

ii. Migration

Couleuvre brune

La période d'activité des couleuvres s'étend d'avril à octobre. Ensuite, elles entrent en hibernation (novembre à avril). Les milieux terrestres ouverts sont fréquentés par les couleuvres, ainsi que les habitats riverains aux cours d'eau. Les terriers des petits mammifères peuvent constituer des hibernacles pour les couleuvres.

iii. Alimentation

Couleuvre brune

Cette couleuvre s'alimente principalement de limaces, d'escargots et de vers de terre. Elle peut aussi manger des insectes, des araignées et des petites grenouilles.

iv. Autres

Chevalier cuivré

Le chevalier cuivré s'alimente et s'abrite dans les herbiers riverains des grands plans d'eau qui sont riches en mollusques. Les herbiers relativement denses de vallisnérie et d'élodée, sur des substrats fins sont privilégiés par l'espèce.

v. État de la population

- c. Pour chaque espèce menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée, fournir les informations suivantes (s'il y a lieu, joindre la ou les fiches en annexe) :

- i. Couleuvre brune :

<https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=69>

- ii. Tortue géographique :

<https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=72>

- iii. Chevalier cuivré :

<https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=5>

3. Importance socio-économique de l'habitat ou des populations fauniques touchés (Signalez la présence d'activité de prélèvement ou de mise en valeur, de plan d'aménagement, de développement ou de gestion)

ANALYSE

1. À votre avis, les données sont-elles suffisantes pour juger des impacts potentiels à la faune ou à son habitat ?

Oui (*poursuivez à la section D2*)

Non, nous recommandons de demander les informations suivantes :

2. Impacts appréhendés

a. Sur l'habitat

Composante du projet ¹	Type d'impact (menu déroulant à sélectionner)	Superficie	Durée	Intensité (menu déroulant à sélectionner)
-----------------------------------	--	------------	-------	--

D

Circulation de la machinerie et terrassement	Perturbations	Empreinte de rues et infrastructures	~10 mois	Faible
Construction des rues et infrastructures	Perte permanente	Empreinte de rues et infrastructures	permanentes	Moyenne
Réduction de l'apport d'eau au CE 12	Perturbations	N/A	permanent	Moyenne

¹En cas de manque d'espace pour identifier les composantes du projet, indiquer une abréviation et fournir les détails en annexe.

b. Sur les espèces identifiées à la section C

Mortalités ou dommages physiques (Précisez) :

Poissons

Le transfert de l'exutoire pluvial actuel en amont du CE12 et du drainage du milieu humide 1 vers un exutoire à la rivière des Prairies retirera près de 50 % de l'apport d'eau au CE12. En période de hautes eaux de la rivière des Prairies, le CE12 est en contact avec la rivière. Par contre, en étiage, les problématiques de conditions de qualité d'eau, notamment d'oxygène dissout et de température, (mortalités observées selon la ville) risquent de s'accroître. Les épisodes de mortalité de poisson pourraient donc être plus fréquents.

Tortues

En fonction du calendrier actuel des travaux, le risque de mortalité des tortues est au niveau des jeunes qui sortiraient du site de nidification près 22 pour se rendre à la rivière. Les opérations de chantier sont à risque d'écraser ou d'ensevelir les jeunes en déplacement. Des opérations de terrassement à l'extérieur des zones de chantier pourraient également entraîner la destruction de nids.

Couleuvres brunes

Si les travaux ont lieu en période d'activité des couleuvres (printemps, été, automne), la circulation de la machinerie pourrait entraîner des mortalités d'individus en déplacement ou cachés sous des débris. Si les travaux ont lieu en période hivernale, ils sont susceptibles de détruire des hibernacles où plusieurs individus sont regroupés.

Obstacles à la libre-circulation ou à la migration (Décrire) :

Dérangement (Précisez) :

Tortues

Si les travaux à proximité du site de ponte près 22 ont lieu durant la période de ponte, le bruit et l'activité du chantier pourrait dissuader les tortues de s'aventurer jusqu'au site de ponte, la tortue géographique étant particulièrement sensible au dérangement.

Autres (Précisez):

3. Conséquences appréhendées des impacts identifiés à la section D2 : (*Perte de productivité, baisse du recrutement etc.*):

Tortues

Les tortues sont des reproducteurs tardifs dans leur cycle de vie et elles présentent une grande fidélité à leur site de ponte. La destruction d'un site de ponte peut donc avoir un effet important sur le recrutement des populations sur plusieurs années.

Poissons

Les mortalités dans le CE12 ne sont vraisemblablement pas une menace pour les populations de poisson de la rivière des Prairies, mais pourraient contribuer à réduire le recrutement pour les chaînes alimentaires locales. Les mauvaises conditions d'habitat (température et oxygène) peuvent augmenter le développement de maladies chez les poissons, maladies qui pourraient ensuite se répandre dans les habitats de la rivière des Prairies.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Données insuffisantes

Le manque d'information ou de données sur les espèces présentes, les activités projetées ou les composantes de l'habitat ne permettent pas d'établir les impacts potentiels sur la faune et son habitat.

E Impacts faibles ou négligeables

Les impacts appréhendés sont négligeables et ne risquent pas de nuire au maintien de la ou des populations présentes. Le cas échéant, les mesures prises par le requérant pour éviter ou minimiser les impacts sur l'habitat et les individus permettent de prévenir d'éventuels dommages.

☒ Impacts modérés

Certaines composantes du projet sont susceptibles d'entraîner des impacts sur l'habitat ou les individus (ex : perturbation, pertes temporaires).

Nous recommandons la mise en place de mesures de mitigation pour atténuer les impacts potentiels identifiés aux sections D. 2 a) et b). Une attention particulière devrait être portée aux problématiques suivantes :

Couleuvres

- Selon les informations reçues de la ville, une campagne de relocalisation a déjà été réalisée à l'automne 2021 et les clôtures d'exclusion sont déjà en place pour tout le secteur au nord du boulevard Lévesque.
 - Dès le dégel printanier, les clôtures devront être vérifiées et remises dans un état fonctionnel pour prévenir le retour des couleuvres dans les zones de chantier.
 - Une période de relocalisation supplémentaire de 3 semaines est prévue dans la demande. Considérant les opérations de l'automne, la durée de cet effort est suffisante. Par contre, il est recommandé de déplacer les couleuvres dans le secteur visé comme conservation dans le plan d'urbanisme, à l'ouest de la zone des travaux.

Tortues

- Les devis prévoient une interdiction d'accès, pour l'entrepreneur à la zone de nidification des tortues identifiée par les inventaires. Des barrières d'exclusion sont prévues de part et d'autre de la zone de chantier dans le secteur sud du boulevard Lévesque. Ces mesures devraient permettre d'éviter les mortalités de tortues et la destruction du site de ponte. Les barrières devront être maintenues pendant toute la durée du chantier, le long du cours d'eau et le long de la digue du bassin.

Poissons

- La réduction de l'apport d'eau dans le CE12 risque d'accentuer les problématiques de mortalité de poisson déjà observées en étiage.

37

- Selon les explications de la ville, la topographie actuelle du cours d'eau, en partie responsable des enjeux de mortalité, est rendue nécessaire par l'exutoire pluvial existant dans le fossé du cours d'eau 12. Le niveau de cet exutoire peut difficilement être modifié.

Impacts importants

Le projet présente des impacts potentiels importants pouvant soit entraîner des pertes permanentes d'habitat ou encore présentant des risques de mortalité élevé pouvant avoir des conséquences significatives sur le maintien de la population. (Détaillez) :

Période recommandée pour les travaux en fonction des éléments fournies aux sections C et D :

Les périodes de travaux mentionnées dans la demande respectent les périodes préférentielles pour les travaux dans les différents habitats fauniques :

- Habitat du poisson et sud de Lévesque : après 1^{er} septembre 2022 et jusqu'au 1^{er} mars 2023
- Travaux au nord de Lévesque : suite aux 3 semaines de relocalisation des couleuvres après la sortie des hibernacles, donc autour de la fin mai ou début juin.
- Tortues : Éviter les travaux et le dérangement dans le secteur du site de ponte entre le 1^{er} juin et le 15 juillet.

Autre recommandation pertinente :

Poissons

Afin d'éviter d'accentuer les problématiques de mortalité de poisson dans le CE12, les éléments suivants devraient être évalués :

- Conserver au maximum l'apport d'eau au CE12 par l'amont, par exemple, en évitant l'interception du MH1 dans la canalisation planifiée (ex. : installation d'un siphon inversé passant sous la conduite).
- 37
 - 37
 - 37

EXPERTISE SUPPLÉMENTAIRE

Les experts et professionnels suivants ont été consultés :

Nom du professionnel : **Nathalie Tessier**

Titre (ou rôle) : **Biologiste**

Nom du professionnel :

Titre (ou rôle) :

S'il y a lieu, joindre tout avis d'expertise supplémentaire interne ou externe obtenu dans le cadre de l'analyse de la demande d'avis.

SIGNATURE

Cet avis concerne uniquement les aspects du projet cités à la section B de la demande d'avis faunique. L'analyse du projet a été complétée en fonction des informations et des documents qui nous ont été transmis par le MDDELCC en date du : **2022-01-25**

Nom du professionnel : **Étienne Drouin**

Titre : **Biologiste**

Signature : **ED**

Nom du gestionnaire ou de la personne mandatée : **Jean-François Ouellet**

Titre : **Directeur de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval**

Signature : **Ouellet, Jean-François** (DGSMs - DGFa)
Signature numérique de Ouellet,
Jean-François (DGSMs - DGFa)
Date : 2022.02.04 16:08:15 -05'00'

COMMENTAIRES

-

-

-

ANNEXE

(Carte permettant de situer l'habitat ou toute autre information pertinente)

Annexe 1 :

Annexe 2 :

Annexe 3 :

Annexe 4 :

RÉFÉRENCES PERTINENTES

(Plan de rétablissement, lignes directrices, etc.)